



# Fardeau fiscal de l'employé lambda au sein de l'UE

James Rogers | Cécile Philippe

## SOMMAIRE

### OBJECTIF DE L'ÉTUDE **2**

### SPÉCIFICITÉ DE LA DÉMARCHE **2**

### ENSEIGNEMENTS **3**

- Des prélèvements obligatoires en hausse
- Des prélèvements dépassant le disponible dans 6 pays
- Des disparités indépendantes de la progressivité de l'impôt sur le revenu
- Un financement des dépenses sociales particulièrement opaque
- La mise en perspective des débats français sur le pouvoir d'achat ou la convergence fiscale avec l'Allemagne

### DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE **6**

- Le salaire complet
- Le disponible net de charges et d'impôts
- Le taux de socialisation et d'imposition réel

### CALENDRIER 2011 DES JOURS DE LIBÉRATION FISCALE **7**

### TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES DONNÉES **8 - 10**

### PRÉCISIONS SUR LES DONNÉES **11**

- Charges patronales et salariales
- Salaire brut
- Impôt sur le revenu (IR)
- Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

### NOTES ET SOURCES **12**

### CONTACTS POUR TOUTE QUESTION OU INTERVIEW **12**

Étude réalisée en collaboration avec



Calculs réalisés par



## OBJECTIF DE L'ÉTUDE

L'objectif de cette étude est de comparer le fardeau fiscal qui pèse sur le salarié moyen des 27 pays membres de l'Union européenne (UE) et de déterminer ainsi le jour de libération fiscale des *personnes qui travaillent* au sein de l'UE.

## SPÉCIFICITÉ DE LA DÉMARCHE

De nombreuses études classent les pays en fonction de leur niveau de taxation et de leur degré de liberté économique. Très utiles aux économistes, elles reposent sur des données agrégées qui occultent la part des revenus des salariés consacrée au financement des services publics.

De nombreux instituts de recherche déterminent déjà le jour de libération fiscale du pays dans lequel ils opèrent. Malheureusement, les méthodes de calcul diffèrent d'un pays à un autre et rendent les comparaisons entre pays difficiles.

Cette étude vise à surmonter ces difficultés et à permettre une comparaison du fardeau fiscal entre pays grâce à des données qui reflètent l'expérience concrète des travailleurs de l'UE. Elle permet ainsi de mesurer le coût réel de l'emploi salarié dans chaque État membre.

## ENSEIGNEMENTS

### Des prélèvements obligatoires en hausse

Le taux d'imposition réel du salarié moyen augmente dans l'UE de 0,24% en 2011. Il est passé de 43,99% en 2010 à 44,23%, en grande partie en raison de l'augmentation de la TVA dans 13 états membres depuis 2009.

Ces taux sont sans rapport avec les ordres de grandeurs qu'ont en tête les salariés. Beaucoup se focalisent sur l'impôt sur le revenu, qui a le mérite d'être visible, sans mesurer l'impact des charges sociales et de la TVA sur leur pouvoir d'achat.

### Des prélèvements dépassant le disponible dans 6 pays

Dans 6 pays, plus de la moitié des revenus liés au travail sont prélevés au titre des impôts et taxes retenus dans le périmètre de notre étude (Belgique, Hongrie, France, Autriche, Allemagne, Suède).

Cela signifie que le salarié lambda de ces pays n'a pas de maîtrise directe sur plus de la moitié des fruits de son travail, son influence sur la prise de décision étant au mieux indirecte.

Il peut tenter d'orienter la prise de décision collective, par exemple en votant ou en adhérant à un syndicat, mais son influence est diluée. Il n'a pas la possibilité de décider individuellement combien il souhaite allouer globalement au titre des services publics ou sociaux financés via les prélèvements obligatoires. De même, il n'a pas la possibilité d'imposer ses préférences, en donnant la priorité à un service plutôt qu'à un autre. Dans beaucoup de pays, il n'a pas le choix du prestataire de service public ou social qui lui est imposé sur une base géographique (c'est le cas de la carte scolaire française, qui impose la fréquentation de l'établissement public en fonction du lieu d'habitation) ou technique (les salariés français sont par exemple contraints de financer des régimes complémentaires de retraite fonctionnant quasi intégralement en répartition, alors qu'ils financent déjà un régime de base fonctionnant sur le même principe).

Certes, il existe des mécanismes permettant de rendre une certaine liberté de choix dans le cadre de financements socialisés. C'est parfois le cas dans le domaine éducatif. Dans certains pays, des « chèques éducation » permettent d'éviter que ceux qui choisissent de scolariser leurs enfants dans une école privée ne soient financièrement pénalisés par rapport à ceux qui optent pour

une école publique financée par l'impôt. Dans d'autres pays, tels les Pays-Bas, les parents ont le choix de différentes méthodes éducatives au sein même du système public. En fonction de leurs souhaits, leur enfant pourra être scolarisé dans des classes traditionnelles ou des classes alternatives, employant par exemple la pédagogie Montessori. Ces mécanismes permettant de réintroduire une liberté de choix sont néanmoins loin d'être déployés dans tous les domaines et dans toute l'UE...

### **Des disparités indépendantes de la progressivité de l'impôt sur le revenu**

La Belgique, la Hongrie et la France sont les pays qui taxent le plus leurs salariés. Dans ces 3 pays, les employeurs dépensent 2,3 € ou plus pour que les salariés moyens disposent d'1 € de pouvoir d'achat net de charges et d'impôts. La Belgique a le jour de libération fiscale le plus tardif (le 4 août). Elle a ravi à la Hongrie (29 juillet) le record du pays de l'UE le plus punitif fiscalement, tandis que les français ne sont libérés fiscalement que le 26 juillet.

À l'opposé, Chypre, Malte, l'Irlande, le Luxembourg et le Royaume-Uni sont les pays de l'UE taxant le moins le salarié moyen. À noter que le Luxembourg a gagné une position par rapport à l'an passé, le Royaume-Uni ayant augmenté sa TVA afin de limiter l'ampleur de ses déficits.

Précisons que l'étude montre qu'il n'y a pas de lien entre progressivité de l'impôt et prélèvements fiscaux. Les 5 pays qui bénéficient des taux d'imposition moyens les plus bas ont un impôt sur le revenu progressif (Chypre, Slovaquie, Pologne, Malte et Grèce). Les 8 pays ayant opté pour une *Flat Tax* (Estonie, Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Lettonie, Lituanie, République Tchèque, Roumanie) ont un niveau réel d'imposition du salarié moyen de 46,4 %, contre 43,3 % pour le reste de l'UE.

### **Un financement des dépenses sociales particulièrement opaque**

La quasi-intégralité des pays de l'UE ont recours à une combinaison de cotisations sociales « patronales » et « salariales » contribuant à masquer le coût réel de la protection sociale offerte au salarié.

Dans certains pays, les taux de cotisations sociales dites « employeur » et « salariales » sont équivalents. C'est notamment le cas en Allemagne, aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni. Dans d'autres, les taux de cotisations « employeur » sont sensiblement plus élevés que les cotisations « salarié ». C'est notamment le cas en Espagne, Suède, Italie ou France. Au global, les cotisations « patronales » et « salariales » représentent respectivement 40 %

et 20 % du fardeau fiscal pesant sur le salarié moyen.

Dans les faits cette distinction, qui pourrait laisser croire que les employeurs contribuent plus que les salariés, est trompeuse et n'a aucun sens économique. Les cotisations, « patronales » comme « salariales », sont versées au titre de l'activité du salarié et vont en déduction des sommes qu'il pourra librement dépenser.

Le manque de transparence est particulièrement fort en France. Les cotisations « patronales » y sont équivalentes à 50 % du salaire brut, soit le record de l'UE. L'addition des cotisations « patronales » et « salariales » représente 66 % du brut, ce qui représente là aussi le record de l'UE (Tableau 2). Les bulletins de paie y sont particulièrement complexes, ce qui masque le coût réel de la protection sociale.

### **La mise en perspective des débats français sur le pouvoir d'achat ou la convergence fiscale avec l'Allemagne**

L'étude éclaire le débat franco français sur le pouvoir d'achat d'une nouvelle manière. Elle montre en effet comment le système fiscal et social contribue à réduire drastiquement les montants disponibles, une fois les impôts et charges payés. Il faut qu'un employeur français distribue 2,3 € de salaire pour qu'1 € net de charges et d'impôts arrive dans la poche du salarié moyen.

Par comparaison, il suffit qu'un employeur allemand distribue 2,1 pour arriver au même résultat (Tableau 3). Le salarié moyen allemand a un disponible net de charges et d'impôts 9 % supérieur au salarié français, alors que son employeur débourse 1 % de moins.

Aussi, au lieu d'investir dans des effets de manche autour d'une hypothétique relance du pouvoir d'achat, les gouvernements français devraient s'intéresser aux réformes de fonds ayant permis d'éviter un emballement des prélèvements obligatoires outre-Rhin.

## DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE

### Le salaire complet

Il représente ce que donne l'employeur au salarié en échange de son travail. C'est l'addition des charges patronales, versées par l'employeur à la Sécurité Sociale au nom du salarié, et du salaire brut figurant sur la feuille de paie. Une partie de cette rémunération sera dépensée en charges sociales et impôts, pour laisser un salaire disponible net d'impôts plus ou moins important selon les pays.

### Le disponible net de charges et d'impôts

C'est le montant que peut dépenser le salarié, une fois que la Sécurité sociale et l'État se sont servis, sous la forme de charges, d'impôts sur le revenu ou de TVA. Afin de faciliter les comparaisons, d'autres taxes – comme la TIPP ou les taxes sur les cigarettes ou l'alcool – ne sont pas prises en compte dans cette étude.

### Le taux de socialisation et d'imposition réel

Il est calculé de la façon suivante:

$$\frac{\text{Charges sociales « patronales » et « salariales » + Impôt sur le revenu + TVA}}{\text{Salaire complet}}$$

Ce pourcentage permet de déterminer le jour de libération fiscale du travailleur moyen de chaque État membre et ainsi d'établir un calendrier de dates à partir desquelles, libérés de leur fardeau fiscal, ils peuvent jouir librement de ce qui reste de leur salaire.

## CALENDRIER 2011 DES JOURS DE LIBÉRATION FISCALE

MARS	13	Chypre
AVRIL	16	Malte
MAI	10	Irlande
	17	Luxembourg
	17	Royaume-Uni
	18	Bulgarie
	19	Espagne
	29	Portugal
JUIN	03	Slovénie
	07	Pologne
	07	Danemark
	10	République Tchèque
	11	Estonie
	12	Grèce
	12	Finlande
	15	Slovaquie
	17	Pays-Bas
	19	Lituanie
	22	Lettonie
JUILLET	01	Italie
	01	Roumanie
	10	Suède
	11	Allemagne
	23	Autriche
	26	France
	29	Hongrie
AOÛT	04	Belgique

## TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES DONNÉES

Tableau 1 : Calcul du jour de libération fiscale

Pays	Salaire complet [i]	Charges sociales "patronales" (€)	Salaire brut [ii]	Charges sociales "salariales"	Impôt sur le revenu	Disponible, net de charges & d'impôt sur le revenu [iii]	TVA Estimée	Disponible, net de charges, impôt sur le revenu & TVA	Taux de socialisation et d'imposition réel	Libération sociale et fiscale 2011	
										Jour	Rang sur 27
Allemagne	48 129 €	- 7 929 €	40 200 €	- 8 392 €	- 7 307 €	24 502 €	- 1 513 €	22 989 €	52,24%	juil-11	23 / 27
Autriche	51 237 €	- 12 214 €	39 023 €	- 7 051 €	- 7 697 €	24 275 €	- 1 578 €	22 697 €	55,70%	juil-23	24 / 27
Belgique	51 295 €	- 12 636 €	38 659 €	- 5 027 €	- 10 966 €	22 665 €	- 1 547 €	21 118 €	58,83%	août-04	27 / 27
Bulgarie [FT]	3 083 €	- 457 €	2 626 €	- 339 €	- 229 €	2 059 €	- 134 €	1 925 €	37,57%	mai-18	6 / 27
Chypre	22 778 €	- 1 468 €	21 310 €	- 1 468 €	- 362 €	19 480 €	- 950 €	18 530 €	18,65%	mars-13	1 / 27
Danemark	53 469 €	- 290 €	53 179 €	- 145 €	- 19 847 €	33 187 €	- 2 696 €	30 491 €	42,97%	juin-07	11 / 27
Espagne	28 436 €	- 6 545 €	21 891 €	- 1 390 €	- 1 701 €	18 800 €	- 1 100 €	17 700 €	37,76%	mai-19	7 / 27
Estonie [FT]	11 292 €	- 2 890 €	8 402 €	- 235 €	- 1 403 €	6 764 €	- 440 €	6 324 €	43,99%	juin-11	13 / 27
Finlande	43 824 €	- 7 710 €	36 114 €	- 2 576 €	- 7 238 €	26 301 €	- 1 966 €	24 335 €	44,47%	juin-12	15 / 27
France	48 492 €	- 16 079 €	32 413 €	- 5 301 €	- 4 508 €	22 604 €	- 1 440 €	21 164 €	56,36%	juil-26	25 / 27
Grèce [iv]	30 650 €	- 6 716 €	23 934 €	- 3 829 €	- 1 705 €	18 399 €	- 1 375 €	17 024 €	44,46%	juin-12	14 / 27
Hongrie [FT]	11 248 €	- 2 989 €	8 259 €	- 1 836 €	- 1 193 €	5 231 €	- 425 €	4 806 €	57,28%	juil-29	26 / 27
Irlande	44 143 €	- 4 285 €	39 858 €	- 1 330 €	- 7 943 €	30 585 €	- 2 087 €	28 498 €	35,44%	mai-10	3 / 27
Italie [v]	34 158 €	- 7 854 €	26 304 €	- 2 496 €	- 5 392 €	18 416 €	- 1 197 €	17 219 €	49,59%	juil-01	20 / 27
Lettonie [FT]	9 934 €	- 1 775 €	8 159 €	- 734 €	- 1 775 €	5 649 €	- 404 €	5 245 €	47,20%	juin-22	19 / 27
Lituanie [FT] [vi]	9 348 €	- 2 250 €	7 098 €	- 639 €	- 1 065 €	5 395 €	- 368 €	5 027 €	46,23%	juin-19	18 / 27
Luxembourg	51 406 €	- 6 122 €	45 284 €	- 5 522 €	- 5 794 €	33 968 €	- 1 656 €	32 312 €	37,14%	mai-17	4 / 27
Malte	17 247 €	- 1 568 €	15 679 €	- 1 568 €	- 1 077 €	13 034 €	- 763 €	12 272 €	28,85%	avr-16	2 / 27
Pays-Bas	49 300 €	- 7 300 €	42 000 €	- 7 126 €	- 6 433 €	28 440 €	- 1 756 €	26 684 €	45,87%	juin-17	17 / 27
Pologne	8 479 €	- 1 262 €	7 217 €	- 1 550 €	- 436 €	5 231 €	- 391 €	4 840 €	42,92%	juin-07	10 / 27
Portugal	18 989 €	- 3 644 €	15 345 €	- 1 688 €	- 1 480 €	12 178 €	- 910 €	11 267 €	40,67%	mai-29	8 / 27
Republique Tchèque[FT]	11 337 €	- 2 877 €	8 461 €	- 931 €	- 731 €	6 799 €	- 442 €	6 357 €	43,93%	juin-10	12 / 27
Roumanie [FT]	6 193 €	- 1 368 €	4 825 €	- 796 €	- 645 €	3 384 €	- 264 €	3 120 €	49,62%	juil-01	21 / 27
Royaume-Uni	47 118 €	- 4 680 €	42 438 €	- 4 070 €	- 6 737 €	31 632 €	- 2 056 €	29 576 €	37,23%	mai-17	5 / 27
Slovaquie [FT]	11 357 €	- 2 957 €	8 400 €	- 1 126 €	- 617 €	6 657 €	- 433 €	6 224 €	45,19%	juin-15	16 / 27
Slovénie [vii]	15 526 €	- 2 153 €	13 373 €	- 2 955 €	- 793 €	9 625 €	- 626 €	8 999 €	42,04%	juin-03	9 / 27
Suède	52 090 €	- 12 454 €	39 636 €	- 2 775 €	- 9 644 €	27 217 €	- 2 211 €	25 005 €	52,00%	juin-10	22 / 27

## TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES DONNÉES

Tableau 2 : Taux de charges et d'impôts

Pays	Taux de charges sociales "patronales" (% brut)		Taux de charges sociales "salariales" (% brut)		Charges sociales totales (% brut)		Impôt sur le revenu (% brut)		Taux de TVA supérieur		Taux de socialisation et d'imposition réel		Libération sociale et fiscale 2011	
	% brut	Rang sur 27	% brut	Rang sur 27	% brut	Rang sur 27	% brut	Rang sur 27	%	Rang sur 27	%	Rang sur 27	Jour	Rang sur 27
Allemagne	20%	17 / 27	21%	4 / 27	41%	10 / 27	18%	9 / 27	19%	22 / 27	52,24%	5 / 27	juil-11	23 / 27
Autriche	31%	9 / 27	18%	5 / 27	49%	3 / 27	20%	8 / 27	20%	13 / 27	55,70%	4 / 27	juil-23	24 / 27
Belgique	33%	6 / 27	13%	11 / 27	46%	5 / 27	28%	2 / 27	21%	10 / 27	58,83%	1 / 27	août-04	27 / 27
Bulgarie [FT]	17%	19 / 27	13%	12 / 27	30%	20 / 27	9%	19 / 27	20%	13 / 27	37,57%	22 / 27	mai-18	6 / 27
Chypre	7%	26 / 27	7%	23 / 27	14%	26 / 27	2%	27 / 27	15%	26 / 27	18,65%	27 / 27	mars-13	1 / 27
Danemark	1%	27 / 27	0%	27 / 27	1%	27 / 27	37%	1 / 27	25%	1 / 27	42,97%	17 / 27	juin-07	11 / 27
Espagne	30%	10 / 27	6%	24 / 27	36%	16 / 27	8%	21 / 27	18%	24 / 27	37,76%	21 / 27	mai-19	7 / 27
Estonie [FT]	34%	4 / 27	3%	26 / 27	37%	15 / 27	17%	10 / 27	20%	13 / 27	43,99%	15 / 27	juin-11	13 / 27
Finlande	21%	16 / 27	7%	21 / 27	28%	21 / 27	20%	6 / 27	23%	5 / 27	44,47%	13 / 27	juin-12	15 / 27
France	50%	1 / 27	16%	8 / 27	66%	1 / 27	14%	15 / 27	20%	21 / 27	56,36%	3 / 27	juil-26	25 / 27
Grèce [iv]	28%	13 / 27	16%	9 / 27	44%	8 / 27	7%	23 / 27	23%	5 / 27	44,46%	14 / 27	juin-12	14 / 27
Hongrie [FT]	36%	2 / 27	22%	1 / 27	58%	2 / 27	14%	14 / 27	25%	1 / 27	57,28%	2 / 27	juil-29	26 / 27
Irlande	11%	24 / 27	3%	25 / 27	14%	25 / 27	20%	7 / 27	21%	10 / 27	35,44%	25 / 27	mai-10	3 / 27
Italie [v]	30%	11 / 27	9%	18 / 27	39%	11 / 27	20%	5 / 27	20%	13 / 27	49,59%	8 / 27	juil-01	20 / 27
Lettonie [FT]	22%	15 / 27	9%	20 / 27	31%	19 / 27	22%	4 / 27	22%	9 / 27	47,20%	9 / 27	juin-22	19 / 27
Lituanie [FT] [vi]	32%	7 / 27	9%	19 / 27	41%	9 / 27	15%	13 / 27	21%	10 / 27	46,23%	10 / 27	juin-19	18 / 27
Luxembourg	14%	22 / 27	12%	13 / 27	26%	22 / 27	13%	17 / 27	15%	26 / 27	37,14%	24 / 27	mai-17	4 / 27
Malte	10%	25 / 27	10%	16 / 27	20%	24 / 27	7%	24 / 27	18%	24 / 27	28,85%	26 / 27	avr-16	2 / 27
Pays-Bas	17%	20 / 27	17%	6 / 27	34%	18 / 27	15%	12 / 27	19%	22 / 27	45,87%	11 / 27	juin-17	17 / 27
Pologne	17%	18 / 27	21%	3 / 27	39%	12 / 27	6%	25 / 27	23%	5 / 27	42,92%	18 / 27	juin-07	10 / 27
Portugal	24%	14 / 27	11%	15 / 27	35%	17 / 27	10%	18 / 27	23%	5 / 27	40,67%	20 / 27	mai-29	8 / 27
Republique Tchèque[FT]	34%	5 / 27	11%	14 / 27	45%	6 / 27	9%	20 / 27	20%	13 / 27	43,93%	16 / 27	juin-10	12 / 27
Roumanie [FT]	28%	12 / 27	16%	7 / 27	45%	7 / 27	13%	16 / 27	24%	4 / 27	49,62%	7 / 27	juil-01	21 / 27
Royaume-Uni	11%	23 / 27	10%	17 / 27	21%	23 / 27	16%	11 / 27	20%	13 / 27	37,23%	23 / 27	mai-17	5 / 27
Slovaquie [FT]	35%	3 / 27	13%	10 / 27	49%	4 / 27	7%	22 / 27	20%	13 / 27	45,19%	12 / 27	juin-15	16 / 27
Slovénie [vii]	16%	21 / 27	22%	2 / 27	38%	14 / 27	6%	26 / 27	20%	13 / 27	42,04%	19 / 27	juin-03	9 / 27
Suède	31%	8 / 27	7%	22 / 27	38%	13 / 27	24%	3 / 27	25%	1 / 27	52,00%	6 / 27	juin-10	22 / 27

## TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES DONNÉES

Tableau 3 : Coût d'1 € de pouvoir d'achat net

Pays	Salaire complet permettant au salarié moyen de disposer d'1 € de pouvoir d'achat net de charges et d'impôts	Libération sociale et fiscale 2011	
		Jour	Rang sur 27
Allemagne	2,1 €	juil-11	23 / 27
Autriche	2,3 €	juil-23	24 / 27
Belgique	2,4 €	août-04	27 / 27
Bulgarie [FT]	1,6 €	mai-18	6 / 27
Chypre	1,2 €	mars-13	1 / 27
Danemark	1,8 €	juin-07	11 / 27
Espagne	1,6 €	mai-19	7 / 27
Estonie [FT]	1,8 €	juin-11	13 / 27
Finlande	1,8 €	juin-12	15 / 27
France	2,3 €	juil-26	25 / 27
Grèce [iv]	1,8 €	juin-12	14 / 27
Hongrie [FT]	2,3 €	juil-29	26 / 27
Irlande	1,5 €	mai-10	3 / 27
Italie [v]	2,0 €	juil-01	20 / 27
Lettonie [FT]	1,9 €	juin-22	19 / 27
Lituanie [FT] [vi]	1,9 €	juin-19	18 / 27
Luxembourg	1,6 €	mai-17	4 / 27
Malte	1,4 €	avr-16	2 / 27
Pays-Bas	1,8 €	juin-17	17 / 27
Pologne	1,8 €	juin-07	10 / 27
Portugal	1,7 €	mai-29	8 / 27
Republique Tchèque[FT]	1,8 €	juin-10	12 / 27
Roumanie [FT]	2,0 €	juil-01	21 / 27
Royaume-Uni	1,6 €	mai-17	5 / 27
Slovaquie [FT]	1,8 €	juin-15	16 / 27
Slovénie [vii]	1,7 €	juin-03	9 / 27
Suède	2,1 €	juin-10	22 / 27

## PRÉCISIONS SUR LES DONNÉES

### Charges patronales et salariales

Les charges « patronales » – méconnues de la plupart des salariés qui ne voient que le montant de leur salaire déduction faite de ces charges – sont très variables. La France (66 % du brut) et la Hongrie (58 % du brut) sont les deux seuls pays à prendre plus de la moitié de ce que gagne en brut le salarié moyen au titre des contributions sociales.

### Salaire brut

Les données d'Eurostat nous ont servi de point de départ lorsqu'elles étaient disponibles. Lorsque ce n'était pas le cas, nous avons eu recours aux données de l'OCDE et des organismes statistiques nationaux, tels l'Insee pour la France.

Les salaires bruts moyens varient de 2 626 € par an (Bulgarie) à 53 179 € (Danemark). Le salaire brut médian au sein de l'UE est de 21 891 € (Espagne), le salaire brut moyen est de 24 077 €. Ces comparaisons de salaires bruts entre pays n'ont que peu d'intérêt dans la mesure où les taux de charges patronales sont très variables en fonction des pays.

### Impôt sur le revenu (IR)

Au Danemark, l'impôt sur le revenu y est le plus élevé atteignant 37,3 %. C'est à Chypre qu'il est le plus faible. La France est dans la moyenne supérieure des pays de l'UE.

### Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Nous estimons que les frais de logement correspondent à 35 % du salaire restant après paiement des charges salariales et de l'impôt sur le revenu. La TVA est calculée sur la moitié des sommes restantes.

13 pays membres de l'UE ont augmenté leur TVA depuis 2009 : elle est passée de 15 à 20 % au Royaume-Uni, de 19 à 23 % en Grèce, de 20 à 23 % au Portugal et de 19 à 21 % en Lituanie.

Seule l'Irlande a diminué son taux de TVA, Dublin a cependant annoncé son augmentation à 22 % en 2013 et 23 % en 2014.

## RÉFÉRENCES

- [i] Salaire complet, incluant charges sociales patronales, calculé par Ernst & Young à partir des chiffres fournis par les auteurs.
- [ii] Salaire brut moyen selon Eurostat « Annual gross earnings in industry and services », sauf mention d'une autre source.
- [iii] Disponible net de charges & d'impôt sur le revenu (Salaire brut moins charges sociales salariales et impôt sur le revenu) calculé par Ernst & Young.
- [iv] Salaire brut moyen selon OECD *Taxing Wages* (2008).
- [v] Salaire brut moyen selon OECD *Taxing Wages* (2008).
- [vi] Salaire brut moyen du secteur manufacturier selon le *Statistikos Departamentas* (National Statistics Office of Lituanie).
- [vii] Salaire brut moyen du secteur manufacturier selon le Statistical Office de la République de Slovénie.

---

L'Institut économique Molinari (IEM) est un organisme de recherche et d'éducation indépendant et sans but lucratif. Il s'est fixé comme mission de proposer des solutions alternatives et innovantes favorables à la prospérité de l'ensemble des individus composant la société.

Reproduction autorisée à condition de mentionner la source .

**Contacts pour toute question ou interview :**

**James Rogers (langue anglaise)** james@institutmolinari.org

ou **Cécile Philippe (langue française ou anglaise)** cecile@institutmolinari.org

Directrice générale : Cécile Philippe

Maquette et montage : Gilles Guénette

[www.institutmolinari.org](http://www.institutmolinari.org)